PROCLAMATION,
PAR JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à tous les shérifs de l'Etat.

ATTENDU, que par un acte de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, intitulé «Acte pour prendre le sens du peuple sur la nécessité d'appeler une Convention pour changer la Constitution, pour pourvoir à l'élection des délégués, et pour tenir la dite Convention, approuvé le 23 février 1852, il est décrété que le 1ème jour d'avril prochain, ou poll sera ouvert dans chacun des précincts d'election de cet Etat, maintenant établis par la loi, dans le but de recevoir le vote des électeurs qualifiés de l'Etat pour ou contre l'appel d'une Convention pour changer la Constitution, et attendu, qu'il est de plus décrété par la quatrième section du susdit acte, que le 1ème jour de mai prochain, le Gouverneur, le Secrétaire d'Etat et l'Avocat Général, en présence de tout candidat voulant y assister, procéderont à ouvrir les votes pour ou contre une Convention. La dite section ordonne encore que dans chaque ouverte de tous les votes reçus dans les polls d'élection ci-dessus, et en faveur d'appeler une Convention le Gouverneur devra immédiatement lancer sa proclamation, tenant connaître le résultat du dit vote, et devra en outre ordonner aux différents ministres susmentionnés aux différents shérifs des différentes paroisses de cet Etat, de faire et des writs d'election pour le nombre de délégués auquel les dites paroisses ont droit, et ordonner cette colonne délégués à la Convention d'Etat.

Les dits délégués devront avoir les mêmes qualifications que celles que sont requises pour voter pour cette élection susmentionnée, et la susdite Convention sera composée de quatre-vingt-seize membres, qui seront élus à une élection spéciale, qui aura lieu le quatrième jour (lundi) de juin prochain, de la manière suivante: Les délégués à la dite Convention seront élus dans les districts représentatifs actuellement établis pour l'élection des membres de l'Assemblée Générale, et les différents districts seront ainsi divisés: Le district sénatorial composé des paroisses d'Orléans et Jefferson, en trouvera un délégué pour chaque Mississippi, plus deux délégués additionnels; le district sénatorial composé de toute cette paroisse de Plaquemines, en trouvera un délégué; le district sénatorial composé des paroisses de St Bernard et de cette partie de la paroisse d'Orléans qui se trouve au-delà de la ligne de division entre la dite paroisse d'Orléans et la paroisse de Plaquemines, en trouvera un délégué; le district sénatorial composé de toute cette partie de la paroisse d'Orléans qui se trouve entre la susdite ligne de division et le Mississippi, en trouvera deux délégués; le district sénatorial composé des paroisses de St Jacques et Ascension en trouvera deux délégués; le district sénatorial composé des paroisses de St Jean Baptiste et Lafourche en trouvera deux délégués; le district sénatorial composé des paroisses de Terre Bonne et Assomption en trouvera deux délégués; le district sénatorial composé des paroisses de St Mary et Iberia en trouvera deux délégués; le district sénatorial composé des paroisses de St Martin et Vermillion en trouvera deux délégués; le district sénatorial composé des paroisses de Lafayette et Carroll en trouvera deux délégués; le district sénatorial composé de la paroisse de Calcasieu en trouvera un délégué; le district sénatorial composé des paroisses de Rapides et Natchitoches en trouvera deux délégués; le district sénatorial composé des paroisses de Avoyelles et Catahoula en trouvera deux délégués; le district sénatorial composé des paroisses de Washington et St Tammany en trouvera deux délégués; le district sénatorial composé de la paroisse de Feliciana en trouvera deux délégués; le district sénatorial composé de la paroisse de St Charles en trouvera un délégué; le district sénatorial composé de la paroisse de St Jean Baptiste en trouvera un délégué; le district sénatorial composé de la paroisse de St James en trouvera un délégué; le district sénatorial composé de la paroisse de Ouachita en trouvera un délégué; le district sénatorial composé de la paroisse de Claiborne en trouvera un délégué; le district sénatorial composé de la paroisse de Bossier en trouvera un délégué; le district sénatorial composé de la paroisse de Caddo en trouvera un délégué; le district sénatorial composé de la paroisse de Carroll en trouvera un délégué; le district sénatorial composé de la paroisse de Madison en trouvera un délégué; le district sénatorial composé de la paroisse de Concordia en trouvera un délégué; le district sénatorial composé de la paroisse de Rapides en trouvera un délégué; le district sénatorial composé de la paroisse de Natchitoches en trouvera un délégué; le district sénatorial composé de la paroisse de Avoyelles en trouvera un délégué; le district sénatorial composé de la paroisse de Catahoula en trouvera un délégué; le district sénatorial composé de la paroisse de Washington en trouvera un délégué; le district sénatorial composé de la paroisse de St Tammany en trouvera un délégué; le district sénatorial composé de la paroisse de Feliciana en trouvera un délégué